

**LES VARIANTES DES MOTIFS  
CHEZ LES PROSATEURS LATINS :  
entre récurrence générique et spécificité d’auteur,  
des formes révélatrices et caractérisantes**

La distance intertextuelle étant généralement calculée à partir d’un rapport entre les formes que chaque texte possède en propre et celles qu’il partage avec les autres<sup>1</sup>, nous proposons, dans le cadre de la thématique de ce fascicule des *Études classiques*, une recherche et une réflexion méthodologique sur certaines formes textuelles latines qui semblent jouer sur un double positionnement, celui de la récurrence partagée par plusieurs auteurs et celui de la spécificité caractérisante d’un seul auteur, voire d’un seul texte.

Il est bien connu que certaines formules récurrentes peuvent caractériser l’écriture d’une œuvre, soit en lui imprimant un trait générique – ce qui la rapproche d’autres œuvres relevant du même genre –, soit en s’érigeant en stylème<sup>2</sup> – ce qui, à l’inverse, la distingue et l’isole. Les études littéraires et stylistiques, comme, plus récemment, la stylométrie, ont étudié les unes et les autres de manière le plus souvent indépendante. Il est des cas, cependant, où l’on observe une appropriation, par un auteur, d’une réalisation spécifique (et souvent quasi figée) d’une de ces formules communes à un genre. C’est ce qu’a noté J.-P. Chausserie-Laprée dans sa célèbre étude sur l’expression narrative des historiens latins : certains des « clichés de liaison » caractéristiques de cette prose et qui sont, en général, susceptibles d’accueillir des variantes lexicales ou morphologiques, manifestent une tendance au figement chez tel ou tel historien<sup>3</sup>. Ainsi, en va-t-il du cliché du

---

1. Voir ici même l’article d’Ét. Brunet. Cf. aussi le numéro 2 de la revue *CORPUS* (2003).

2. Cf. B. DUPRIEZ, *L’étude des styles ou la commutation en littérature*, Montréal, Didier, 1969, p. 225, et surtout la nouvelle définition de G. MOLINIÉ, « Le style en sémiostylistique », dans G. MOLINIÉ et P. CAHÉ (éd.), *Qu’est-ce que le style ? Actes du colloque international*, Paris, PUF, 1994, p. 201-211.

3. J.-P. CHAUSERIE-LAPRÉE, *L’expression narrative chez les historiens latins, Histoire d’un style*, Paris, E. de Boccard, 1969.

type *eo cum uenisset* « comme il était arrivé là », que l'on peut trouver aussi sous la forme *quo postquam peruenit* « et après qu'il fut parvenu là » ou *quo ut uenit* « et quand il fut parvenu là » : chez César, 16 des 18 occurrences de ce cliché instancient la forme *cum* + subjonctif ; chez Salluste, 5 fois sur 6 l'adverbe de lieu prend la forme *huc*. J.-P. Chausserie-Laprée insiste sur « cette tendance [de César] à n'exploiter, pour un cliché donné, qu'une des possibilités d'expression syntaxique dont il dispose<sup>4</sup> ».

Nous voudrions ici approfondir ce constat, d'une part en replaçant les analyses dans le cadre de nos recherches sur les motifs<sup>5</sup> et d'autre part en leur donnant quelques fondements statistiques.

### 1. Les variantes d'un motif et leur rôle caractérisant : l'exemple de *ut supra memorauit*

#### 1.1. La notion de motif : rappels

C'est dans le cadre d'une recherche de longue haleine<sup>6</sup> en linguistique textuelle, instrumentée par les outils de la statistique linguistique, que nous avons introduit la notion de motif : il s'agissait pour nous de dégager de nouveaux objets linguistiques, dénombrables, à même de nous aider à caractériser, rapprocher ou différencier les textes entre eux tout en permettant d'appréhender leur dynamique textuelle. Le tournant épistémologique qui a fait passer la statistique linguistique de la lexicométrie à la textométrie<sup>7</sup>

4. J.-P. CHAUSERIE-LAPRÉE, *op. cit.* (n. 3), p. 99.

5. Cette recherche est menée avec le soutien de Wallonie-Bruxelles International et du Fonds de la recherche scientifique, du Ministère français des Affaires Étrangères et Européennes, du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche dans le cadre des Partenariats Hubert Curien (programmes Tournesol).

6. Cf. D. LONGRÉE, X. LUONG et S. MELLET, « Les motifs : un outil pour la caractérisation topologique des textes », dans S. HEIDEN et B. PINCEMIN (éd.), *JADT 2008 : actes des 9èmes journées internationales d'analyse statistique des données textuelles, Lyon, 12-14 mars 2008*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2008, 2, p. 733-744 (article en ligne disponible à l'adresse suivante : <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2008/pdf/longree-luong-mellet.pdf>) ; D. LONGRÉE et S. MELLET, « Syntactical Motifs and Textual Structures », *Belgian Journal of Linguistics* 23 (2009), p. 161-173 ; EID., « Légitimité d'une unité textométrique : le motif », dans A. DISTER, D. LONGRÉE et G. PURNELLE (éd.), *JADT 2012, 11èmes Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles*, Liège - Bruxelles, Université de Liège - Facultés universitaires Saint-Louis, 2012 (article en ligne disponible à l'adresse suivante : <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2012/Communications/Mellet,%20Sylvie%20et%20al.%20-%20Legitimite%20d%27une%20unite%20textometrique.pdf>) ; EID., « Le motif : une unité phraséologique englobante ? Étendre le champ de la phraséologie de la langue au discours », *Langages* 189 (2013), p. 65-79.

7. Cf. D. MAYAFFRE, « De la lexicométrie à la logométrie », *L'Astrolabe. Recherche littéraire et informatique* (2005), p. 1-11 (article en ligne disponible à l'adresse suivante : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00551921/document>) ; B. PINCEMIN,

obligeait en effet à une analyse approfondie des structures textuelles : il ne suffisait pas de dire que les textes ne sont pas de simples « sacs de mots » ; encore fallait-il définir de manière précise et exploitable les propriétés de la textualité pour en faire émerger de nouvelles unités pour le traitement textométrique. La première de ces propriétés est évidemment la linéarité<sup>8</sup> ; c'est celle qui a donné lieu aux développements formels les plus avancés : elle sous-tend par exemple le recours, en statistique linguistique, aux chaînes de Markov, et, du côté de la linguistique, les principes de la sémantique harrissienne. L'autre propriété, plus récemment mise en évidence, notamment par les travaux de J.-M Viprey<sup>9</sup>, est celle de réticularité ; en réalité cette notion, sans être ainsi dénommée, était déjà sous-jacente dans les premiers travaux de F. Rastier<sup>10</sup> consacrés notamment aux isotopies.

Le motif est l'une de ces nouvelles unités textuelles complexes, qui intègre des propriétés de linéarité et de récurrence : linéarité, à la fois parce qu'il s'agit d'une structure dont les différents éléments sont ordonnés et forment donc un schème, et parce que, ayant une fonctionnalité textuelle, le motif s'insère dans la dynamique de la progression textuelle, à laquelle il contribue ; quant à sa récurrence, nécessaire car définitoire, elle participe de la réticularité du texte en ponctuant sous forme d'échos plus ou moins appuyés les étapes, les rappels, les boucles de la narration ou de l'argumentation.

La définition du motif est la suivante : de manière strictement formelle, un motif se définit par l'association récurrente de  $n$  éléments du texte muni de sa structure linéaire. Ainsi, si le texte est formé d'un certain nombre d'occurrences des éléments A, B, C, D, E, un motif pourra être la micro-structure récurrente ACD ou bien encore AA, etc., sans qu'on préjuge ici de la nature des éléments A, B, C, D, E en question. En effet, la notion de motif est conçue comme un moyen d'intégrer la multidimensionalité de certaines formes récurrentes dont le patron fait appel à l'association d'éléments lexicaux, de structures grammaticales, voire de schémas prosodiques. Ainsi

---

« Sémantique interprétative et textométrie – Version abrégée », *Corpus* 10 (2011), p. 259-269 (article en ligne disponible à l'adresse suivante : <http://corpus.revues.org/2121>).

8. D. LEGALLOIS, « Des phrases entre elles à l'unité réticulaire de textes », *Langages* 163 (2006), p. 56-70.

9. J.-M. VIPREY, *Dynamique du vocabulaire des « Fleurs du mal »*, Paris, Champion, 1997 ; ID., « Philologie numérique et herméneutique intégrative », dans J.-M. ADAM et U. HEIDMANN (éd.), *Sciences du texte et analyse de discours*, Genève, Slatkine, 2005, p. 51-68.

10. F. RASTIER, *L'isotopie sémantique, du mot au texte*, thèse de doctorat d'État, sous la direction de B. POTTIER, Université de Paris-Sorbonne, 1985 ; ID., *Sémantique interprétative*, Paris, PUF, 1987 ; ID., *Sens et textualité*, Paris, Hachette, 1989.

le motif de type *ut supra memorauimus* « comme nous l'avons rappelé ci-dessus », qui va d'abord nous occuper, se définit par la succession linéaire et récurrente donnant naissance au schème suivant :

[pronom relatif ou subordonnant comparatif + adverbe d'antériorité intradiégétique *ante(a)* ou *supra* + verbe déclaratif au passé]

Ce schème intègre une dimension syntaxique (la subordonnée), une dimension lexicale (l'adverbe d'antériorité et la liste paradigmatique des verbes déclaratifs), une dimension morphologique (le temps verbal), une dimension sémantique (l'intrusion intradiégétique qui lui confère sa fonction résomptive).

Cette multi-dimensionnalité du motif n'est pas nécessairement instanciée : on peut envisager des motifs purement métriques, par exemple ; ou des motifs consistant en de simples séquences de temps verbaux<sup>11</sup>. Mais cette multi-dimensionnalité est néanmoins définitoire et c'est elle qui donne à la notion de motif sa puissance heuristique. Et, à bien y regarder, même les motifs en apparence unidimensionnels n'acquièrent véritablement leur statut de motif que dans la mesure où ils intègrent aussi une fonctionnalité textuelle : la dimension de sémantique textuelle n'est donc jamais absente.

## 1.2 Vt supra memorauimus et ses différentes instanciations

Un motif est donc une forme abstraite, un type, qui s'instancie sous diverses formes (*token*) : les variations de forme sont régulées et contraintes par le sémantisme et la fonction textuelle du motif. Les différentes instanciations du motif *ut supra memorauimus* ont été listées et présentées aux onzièmes Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles<sup>12</sup>. La conjonction comparative peut prendre la forme *sicut* ou *quemadmodum*, et peut aussi laisser la place à un relatif. Les adverbes *supra* et *ante(a)* alternent, parfois précédés d'un autre adverbe (*paulo*, *iam*) ; dans certains contextes, l'adverbe peut même disparaître sans que cela nuise

11. Voir D. LONGRÉE, X. LUONG et S. MELLET, « Temps verbaux, axe syntagmatique, topologie textuelle : analyse d'un corpus lemmatisé », dans C. FAIRON, A. DISTER et G. PURNELLE (éd.), *Le poids des mots : actes des 7èmes journées internationales d'analyse statistique des données textuelles, Louvain-la-Neuve, 10-12 mars 2004*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, 2004, p. 743-752, ou encore L. CALLEBAT (« L'expression dans les œuvres d'Apulée », dans W. HAASE [éd.], *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt* II, 34, 2, Berlin - New York, De Gruyter, 1993, p. 1600-1664), pour qui la succession des temps présent-imparfait ou imparfait-présent est caractéristique de la narration apuléenne et, tout particulièrement, la structure illustrée par la phrase suivante : *Iamque [...] ignis surgebat in flammas [...] nec salutis aliquod apparet solacium* (Apulée, *Métamorphoses*, VII, 19) « Et déjà le feu jaillissait en flammes [...] et aucune chance de salut n'apparaît ».

12. D. LONGRÉE et S. MELLET, « Légitimité d'une unité textométrique : le motif », art. cité (n. 6).

à la reconnaissance du motif (par exemple dans la forme taciteenne *ut rettuli*<sup>13</sup> « comme je l'ai rapporté »). Les verbes les plus fréquents sont *dico*, *memoro*, *commemoro*, *demonstro*, *refero* ; mais la liste des occurrences isolées d'autres lemmes est assez longue. La forme temporelle la plus fréquente est le parfait, mais on rencontre aussi, sporadiquement, l'imparfait et le plus-que-parfait. Enfin, on observe des variations sur la personne verbale : première du singulier ou première du pluriel, ou encore passif impersonnel.

Il est à noter que, contrairement à d'autres, ce motif n'est que très peu figé et qu'il s'inscrit dans un paradigme très ouvert qui fait progressivement passer d'une formule parenthétique prête à l'emploi à une subordonnée complexe enchâssant à son tour des expansions complexes :

[Ex. 1] *Venutius, e Brigantum ciuitate, – ut supra memorauī –, fidusque diu et Romanis armis defensus [...]* (Tac., *Ann.*, 12, 40).

Venutius, de la cité des Brigantes, comme je l'ai rappelé plus haut, longtemps fidèle et protégé par les armes romaines [...]

[Ex. 2] *at C. Memmius, – cuius de libertate ingeni et odio potentiae nobilitatis supra diximus –, [...]. populū ad uindicandum hortari [...]* (Sall., *Jug.*, 30).

Et Caius Memmius, dont nous avons dit plus haut la liberté de tempérament et sa haine envers le pouvoir de la noblesse, d'exhorter le peuple à la vengeance [...]

Nous avons aussi montré<sup>14</sup> que la distribution des variantes de ce motif n'était pas aléatoire et qu'elle pouvait différencier l'écriture de certains écrivains, soit qu'un choix lexical ou morphologique au sein de ce motif ait en lui-même un pouvoir caractérisant soit qu'il soit révélateur d'une tendance plus générale dans l'écriture de l'auteur.

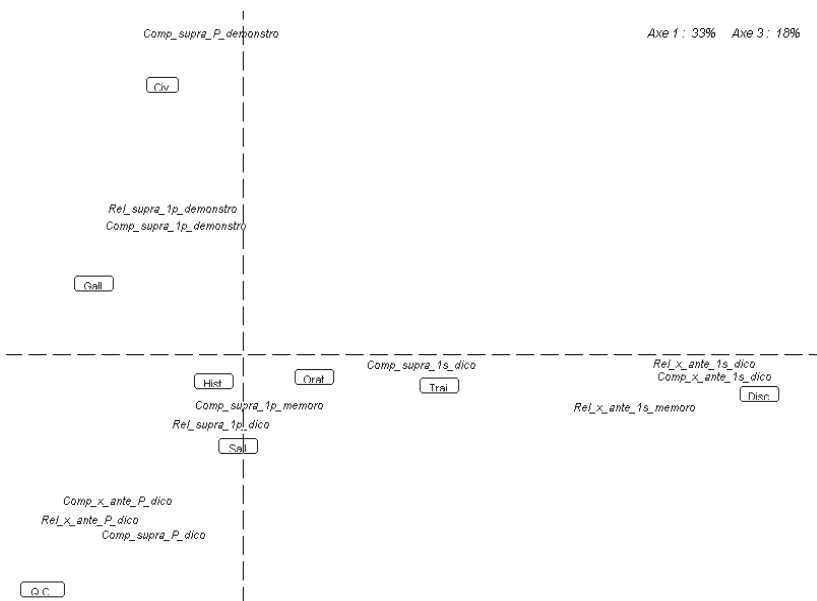
Nous présentons ici la figure la plus synthétique, récapitulant l'ensemble des attractions entre les principales formes du motif<sup>15</sup> et l'écrit-

13. 6 occurrences dans les *Annales* : 2, 57 ; 4, 21 ; 4, 31 ; 6, 4 ; 12, 10 ; 15, 6.

14. D. LONGRÉE et S. MELLET, « Légitimité d'une unité textométrique : le motif », art. cité (n. 6) ; EID., « Le motif : une unité phraséologique englobante ? Étendre le champ de la phraséologie de la langue au discours », art. cité (n. 6), p. 65-79.

15. Ces occurrences sont au nombre de 135. Les variantes retenues sont celles qui présentent au moins 5 occurrences dans l'ensemble du corpus, afin de permettre des traitements statistiques pertinents. Il s'agit des 12 formes suivantes : /comparatif\_supra\_demonstratum est/, /comparatif\_supra\_dictum est/, /comparatif (x) ante\_dictum est/, /comparatif\_supra\_dixi/, /comparatif\_supra\_memorauimus/, /comparatif\_supra\_demonstrauimus/, /comparatif (x) ante\_dixi/, /relatif (x) ante\_dictum est/, /relatif\_supra\_demonstrauimus/, /relatif\_supra\_diximus/, /relatif (x) ante\_dixi/, /relatif (x) ante\_memorauimus/.

ture de cinq écrivains latins, appréhendée à travers neuf ouvrages différents<sup>16</sup> :



**Figure 1 : AFC (axes 1 et 3) montrant la distribution de douze variantes du motif *ut supra memorauimus* (celles dont la fréquence est supérieure à 5) dans neuf textes latins**

Il s'agit d'une Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) dont les principes de lecture sont les suivants : le long de l'axe horizontal, axe 1, s'organisent les proximités et les éloignements régis par le premier facteur d'analyse, celui qui pèse le plus lourd (33 %) dans la structuration des données quantitatives : à l'évidence ici, et sans surprise, ce facteur est le mode énonciatif, qui oppose, d'un côté, les œuvres de Cicéron (discours et traités) et – dans une moindre mesure – le *Dialogue des Orateurs* de Tacite, à, de l'autre côté, deux historiens, César (*Guerre des Gaules* et *Guerre Civile*) et Quinte-Curce. Cette opposition est marquée, en ce qui concerne notre motif, par l'emploi des personnes verbales : première personne du

16. Cicéron, *Discours et Traités* ; César, *Guerre des Gaules et Guerre civile* ; Salluste, *Catilina et Guerre de Jugurtha* ; Quinte-Curce, *Histoire d'Alexandre le Grand* ; Tacite, *Histoires et Dialogue des Orateurs*. À noter que dans les *Annales*, où Tacite emploie des formes du motif parfaitement caractéristiques, les occurrences de chaque forme d'instanciation du motif ne dépassent jamais le nombre de 4 : cette œuvre n'a donc pas pu être intégrée à l'étude statistique.

singulier, associée principalement au verbe *dico*, accessoirement à *memoro*, à droite du graphe, en affinité avec l'écriture cicéronienne ; première personne du pluriel ou passif impersonnel à gauche du graphe, en affinité avec le plan d'énonciation historique. On note toutefois que l'écriture de Salluste et Tacite est peu sensible à cette première opposition, comme en atteste le très faible poids de leur contribution à cet axe du graphe<sup>17</sup>. Par ailleurs ce facteur d'analyse ne rend compte que de 33 % de l'information, ce qui est assez faible pour un premier facteur.

Le long de l'axe vertical, on peut afficher au choix l'un des facteurs suivants. Il se trouve que, dans le cas qui nous occupe, le deuxième facteur est entièrement dépendant de l'affinité privilégiée entre les *Histoires* de Tacite et la forme du motif *ut supra memorauimus* : le poids des *Histoires* sur ce plan-là est de 834 pour 1000 et celui de la variante du motif est de 890 pour 1000. Le reste du graphe se trouve donc entièrement écrasé par le positionnement de ces deux éléments et n'est que très peu lisible. C'est pourquoi nous avons choisi d'afficher dans la figure 1 le troisième facteur d'analyse, qui d'ailleurs rend compte de 18 % de l'information contenue dans les données, ce qui est loin d'être négligeable et à peine inférieur à la contribution du deuxième facteur (19 %). Là, on voit s'opposer, au sein des historiens, César d'un côté, Quinte-Curce de l'autre. L'opposition est portée par la répartition dans ces œuvres de deux variantes importantes du motif : d'une part le choix de la première personne du pluriel privilégié par César, et celui du passif impersonnel, qui semble caractéristique de l'écriture de Quinte-Curce ; d'autre part, le choix entre le verbe *dico* et le verbe *demonstro* – ce dernier étant massivement employé par César. L'œuvre de Salluste et les *Histoires* de Tacite marquent aussi une nette préférence pour la première personne du pluriel, mais s'écartent de l'œuvre césarienne par le choix du lexème verbal.

La distance par rapport au centre du graphe (*i.e.* le croisement des deux axes) atteste de la plus ou moins grande spécificité de la distribution des formes dans une œuvre donnée. Ainsi les *Discours* de Cicéron sont-ils plus nettement marqués par la modalité discursive du motif que les *Traité*s et, a fortiori, que le *Dialogue des Orateurs*. Quinte-Curce marque une originalité nette liée à son emploi du passif impersonnel, tandis que la *Guerre civile* semble avoir des emplois plus fortement spécifiques que la *Guerre des Gaules*.

Nous ne commenterons pas davantage cette AFC en tant que telle : nous renvoyons le lecteur à notre article des onzièmes Journées internationales

---

17. Respectivement 1 et 3 pour 1000 ! L'œuvre qui contribue le plus à cette structuration est l'ensemble des discours de Cicéron.

d'analyse statistique des données textuelles. Notre propos est ici de déterminer si les distributions caractéristiques que l'AFC met en lumière sont en harmonie avec ce que l'on sait par ailleurs de l'écriture de chaque auteur. En somme, le choix d'une forme d'instanciation du motif est-il simplement caractérisant (c.-à-d. différenciant) ou est-il aussi révélateur de préférences lexicales, énonciatives, stylistiques plus générales de l'auteur ? C'est ce que nous allons analyser maintenant, en commençant par les variantes lexicales.

## **2. Les variantes de *ut supra memorauimus*, des formes caractérisantes et/ou révélatrices ?**

### *2.1 Les variantes lexicales sur le verbe déclaratif*

Parmi les principaux verbes employés dans le motif de type *ut supra memorauimus*, on observe la présence d'un verbe relativement neutre – le verbe *dico* – neutre à la fois sur le plan sémantique (il a un sens générique) et relativement à sa distribution (puisqu'on le trouve aussi bien du côté de l'histoire que du discours), et celle de verbes plus marqués sous les deux points de vue : *memoro*, *commemoro*, *demonstro* ont un sens plus précis et une distribution plus restreinte.

Le choix du verbe *dico* dans le motif ne semble donc a priori ni caractérisant, ni révélateur. Sa forte association avec les deux textes de Cicéron n'a rien d'étonnant et ne manifeste que l'appartenance de ces textes à un registre discursif qui favorise l'emploi de ce verbe, comme en atteste ci-dessous le graphique de distribution de ce lemme dans l'ensemble de la base textuelle du LASLA. Les excédents sont tous situés dans des textes relevant du discours, au sens benvenistien du terme (même si la réciproque n'est pas vraie) et Cicéron, tant dans ses traités que dans ses plaidoyers, en fait un usage particulièrement important. De ce point de vue, la variante du motif pourrait – en deuxième approche – être plus révélatrice qu'il n'y paraît au premier abord d'un choix lexical récurrent de cet auteur.



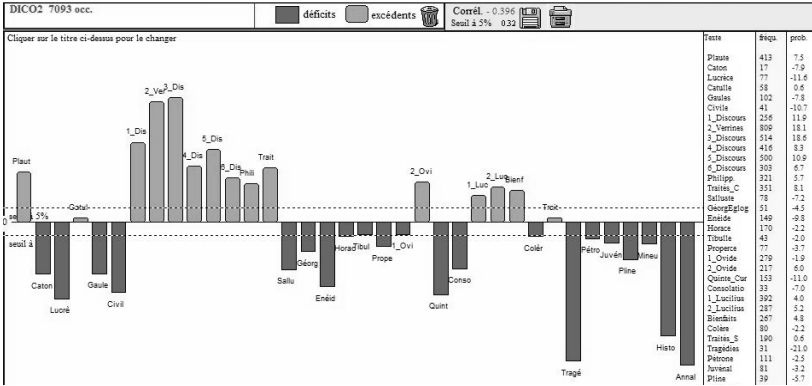


Figure 2 : Graphique de distribution du lemme dico dans la base textuelle du LASLA<sup>18</sup>

Toutefois, si l’on examine d’un peu plus près l’emploi de ce verbe chez les seuls historiens enregistrés dans la base textuelle du LASLA<sup>19</sup>, on découvre que le lemme y est réparti équitablement entre César, Salluste, Quinte-Curce, mais qu’il est quasi absent chez Tacite.

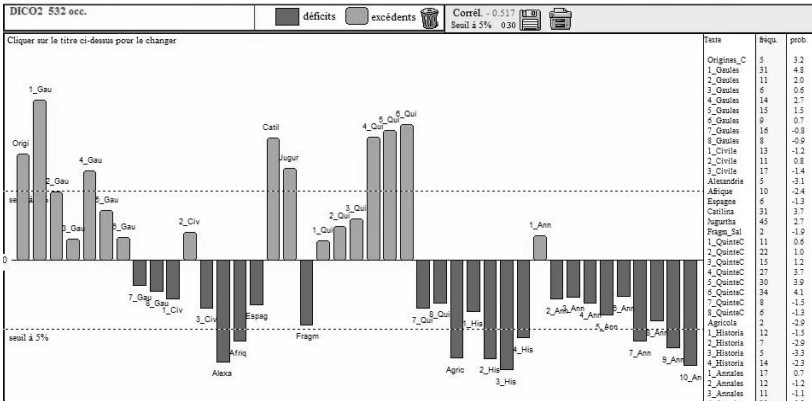


Figure 3 : Graphique de distribution du lemme dico chez les historiens latins du LASLA

18. Les lignes en pointillés de part et d’autre de l’axe central symbolisent le seuil de 5 % au-delà duquel un excédent ou un déficit peut être jugé significatif.

19. Au moment de la rédaction de cet article, la base du LASLA n’intègre pas encore les œuvres de Cornelius Nepos, Tite-Live et Suétone (pour une liste des œuvres traitées, voir le site du LASLA à l’adresse suivante : <http://www.cipl.ulg.ac.be/Lasla/tlatins.html>).

Donc sur la base de la distribution générale du lemme dans les œuvres historiques, on pourrait s'attendre à ce que l'AFC révèle une absence d'affinité entre les formes du motif en *dico* et l'œuvre de Tacite – ce qui est bien le cas –, et, au contraire, une proximité à peu près équivalente entre ces formes en *dico* et chacun des trois autres historiens (puisque les trois présentent un emploi excédentaire du lemme dans le graphe de la figure 3). Or, sur ce dernier point, tel n'est pas l'affichage de l'AFC : d'une part parce que César, dans le motif qui nous occupe, semble faire un choix lexical tout à fait spécifique, celui du verbe *demonstro*, d'autre part parce que Quinte-Curce affiche une prédilection particulière, dans ce motif, pour la forme de passif impersonnel du verbe *dico*. Les variantes morphologiques se superposent donc aux variantes lexicales et produisent des configurations spécifiques originales, comme le montrera le paragraphe suivant sur les variantes morphologiques.

Pour ce qui est des autres verbes présents dans les variantes du motif que nous avons retenues, l'emploi de chacun d'eux est beaucoup plus circonscrit.

Le verbe *demonstro* est typique de l'écriture césarienne et son emploi spécifique dans le motif n'est que le reflet de sa présence massive dans les œuvres de César et ses épigones : sur 90 occurrences attestées de ce lemme dans le corpus des historiens, 81 se lisent dans le corpus césarien dont 68 chez César lui-même<sup>20</sup>. Si nous cherchons la forme *demonstrauimus*, qui prédomine dans les variantes césariennes du motif, nous en trouvons 43 occurrences, dont 32 chez César<sup>21</sup> et 11 chez ses épigones. Aucune occurrence n'est attestée chez les autres historiens du corpus enregistré. La forme *demonstratum* offre 18 occurrences sur l'ensemble du corpus des historiens, dont 15 chez César, 1 dans la *Guerre d'Alexandrie* et 2 chez Quinte-Curce (où l'on reconnaît la prédilection de celui-ci pour le passif impersonnel). Il appert que, là encore, les instanciations du motif ne sont que le reflet d'un emploi idiolectal du verbe *demonstro*, tout à fait caractéristique des visées à

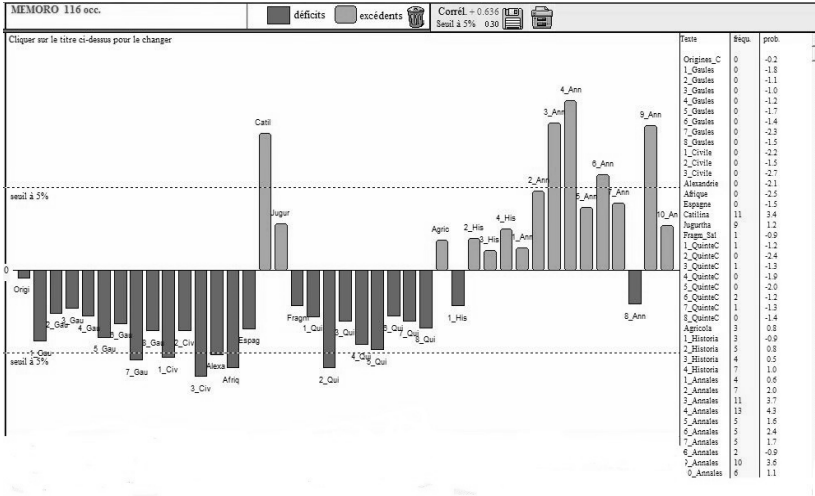
---

20. Les autres occurrences se trouvent chez Quinte-Curce (2) et dans les *Annales* (7).

21. Exemple de *demonstrauimus* hors motif : *Dum haec ad Gergouiam geruntur, Conuictolitauis Haeduus, cui magistratum adiudicatum a Caesare demonstrauimus, sollicitatus ab Aruernis pecunia cum quibusdam adolescentibus conloquitur quorum erat princeps Litauicus [...]* (*Gall.*, 7, 37, 1) « Pendant que ces événements se déroulent à Gergovie, l'Héduen Conuictolitavis, auquel nous avons expliqué qu'une magistrature avait été attribuée par César, sollicité par les Arvernes au moyen d'une somme d'argent, s'entretient avec quelques jeunes gens dont le chef était Litauicus [...] ».

la fois techniques et apologétiques de l'œuvre césarienne dont l'auteur cherche à la fois à éclairer et à convaincre son lecteur<sup>22</sup>.

Le verbe *memoro*, quant à lui, a globalement une distribution dans le corpus des historiens latins très spécifique : il est excédentaire chez Salluste et Tacite, absent chez César et quasi absent chez Quinte-Curce, comme le montre le graphe ci-dessous :



**Figure 4 : Graphique de distribution du lemme *memoro* chez les historiens latins du LASLA**

Les pics excédentaires du graphique sur ces deux auteurs subsistent encore lorsque le même calcul est effectué sur la base complète des auteurs latins, tous genres confondus. L'emploi du verbe *memoro* dans le motif qui nous occupe n'a cependant qu'un poids très limité dans l'analyse des données<sup>23</sup>.

Enfin, notons que l'emploi du verbe *commemoro*, dont les occurrences dans le motif ne sont pas assez nombreuses pour figurer dans l'AFC de la fi-

22. Voir notamment M. RAMBAUD, *L'art de la déformation historique dans les Commentaires de César*, Paris, « Les Belles Lettres », 1966 (1<sup>re</sup> éd. 1963), p. 75, p. 91-93, p. 173, et J. HELLEGOUARC'H « César, écrivain et homme d'action. Quelques observations sur le récit césarien », *Vita Latina* 140 (1995), p. 13-21.

23. En fait les tournures avec *memorai* sont très dispersées : elles apparaissent dans différentes formes du motif (au singulier et au pluriel, en relative comme en subordonnée comparative, avec *ante* comme avec *supra*) ; du coup, ces différentes variantes atteignent rarement les 5 occurrences nécessaires pour une intégration au traitement statistique.

gure 1, est une variante classique, très présente chez César et Cicéron, mais qui disparaît rapidement par la suite : chez Cicéron, on dénombre 140 occurrences du lemme parmi lesquelles 13 occurrences de la forme *commemoravi*, dont 12 se trouvent dans une relative instanciant une forme de notre motif. Chez César, sur 16 occurrences du lemme, 7 sont au parfait, première personne du singulier, toutes les 7 dans une forme du motif. L'existence de cette variante du motif est donc révélatrice d'un emploi particulier du verbe *commemoro* par chacun de ces deux auteurs, emploi qui fait partie de leurs spécificités lexicales.

En conclusion, le choix lexical du verbe dans le motif est globalement représentatif de l'emploi général des verbes déclaratifs chez les auteurs : poids de *dico* chez Cicéron, de *memoro* chez Tacite par exemple. Mais cette représentativité peut parfois prendre des allures plus subtiles : le choix d'un lemme spécifique chez un auteur correspond à des stratégies d'écriture différentes. Ainsi, la présence de *memoro* dans le motif chez Tacite correspond non seulement à un emploi assez fréquent, en général, de ce verbe chez cet auteur, mais aussi à une volonté constante de *uariatio* lexicale pour remplacer le verbe *dico* et diversifier en particulier les introductions de discours rapporté : on trouve ainsi, à côté de *memoro*, les lemmes *accuso*, *incuso*, *increpo*, *refero*, *adsevero*, etc. *Memoro* participe de cette *uariatio* délibérée, et apparaît en dehors du motif résomptif, même s'il en offre l'un des pivots principaux chez Tacite, à côté de *refero*.

Chez César en revanche le souci de *uariatio* est absent et le choix de *demonstro*, de préférence à *dico*, fortement caractéristique du motif chez cet auteur, est dû à la spécialisation de ce lemme pour exprimer les références intra-diégétiques, lorsque César parle de lui en tant que narrateur. Le choix lexical marque une posture énonciative spécifique, alors qu'en d'autres contextes, le recours à *dico* est banal, contrairement à ce qu'on observait chez Tacite.

## 2.2 Les variantes morphologiques

La marge de liberté qui affecte le motif sur le plan morphologique concerne principalement la personne verbale (les variations de temps sont minimales et ne donnent lieu qu'à un très petit nombre d'occurrences à l'imparfait ou au plus-que-parfait<sup>24</sup>).

---

24. Nous n'en avons relevé que 8 ; par exemple : *ut paulo ante dicebam* (Tacite, *de Oratoribus*) « comme je le disais peu auparavant » ; *quos paulo ante commemorare coeperam* (Cicéron, *Discours*) « que j'avais commencé à rappeler peu auparavant » ; *quem supra demonstraveram* (Cicéron, *Gall.*, 4, 27) « que j'avais exposé ci-dessus ».

Là encore, les choix réalisés par chaque auteur au sein du motif sont souvent représentatifs de tendances plus générales qui caractérisent leur écriture.

#### *Première personne du singulier vs première personne du pluriel*

L'opposition de nombre au sein de la première personne est à l'évidence un des facteurs de structuration de l'AFC (figure 1) ; la première personne du singulier, déictique, est fortement reliée aux œuvres de Cicéron et absente de la partie gauche du graphe qui rassemble les historiens. Des études antérieures, philologiques et stylistiques, ont montré l'intérêt d'examiner cette répartition de plus près. En particulier, la distribution de l'emploi des premières personnes du singulier et du pluriel chez Tacite correspond à une évolution diachronique qui oppose très nettement les *Histoires* (où domine quasi exclusivement la première personne du pluriel) et les *Annales* (où s'impose la première du singulier)<sup>25</sup>. Dans notre corpus d'étude, dont nous avons dû exclure les *Annales*, les formes de pluriel sont donc majoritaires chez les historiens et également réparties entre les différents auteurs ; par opposition, le singulier est étroitement associé à l'œuvre de Cicéron.

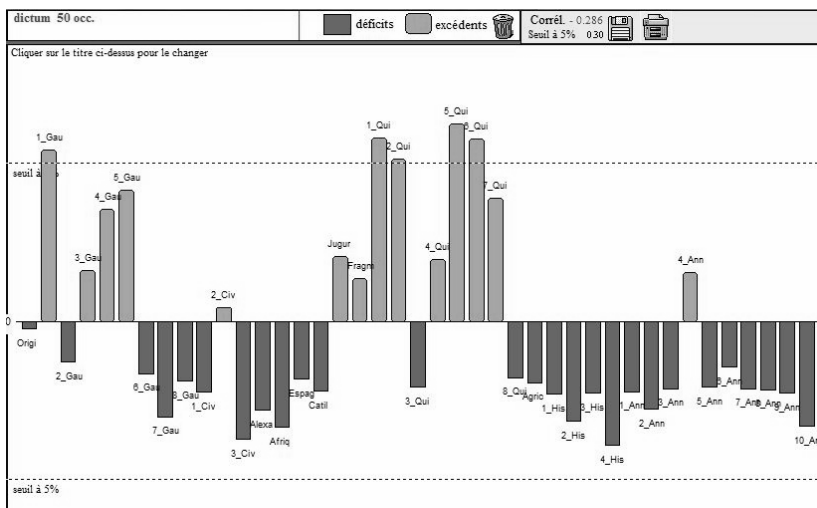
#### *Passif impersonnel*

Le fait le plus caractéristique est en réalité la prédilection de Quinte-Curce pour une réalisation du motif au passif impersonnel, variante qui présente un excédent significatif dans chacun des livres de ce dernier – alors même que l'emploi du passif impersonnel en général n'est pas particulièrement caractéristique de l'écriture de cet auteur. Il semblerait donc qu'on ait affaire là à une réalisation syntagmatique propre au motif étudié, suffisamment spécifique pour produire le regroupement que l'on observe dans le quart sud-ouest de l'AFC (Figure 1). Une autre hypothèse est que l'emploi du passif impersonnel soit, chez cet auteur, associé à un certain type de verbes, en l'occurrence les verbes déclaratifs – auquel cas la forme du motif ne serait que le révélateur de cette association privilégiée.

---

25. Cf. D. LONGRÉE, « Tacite narrateur : l'emploi des premières personnes du singulier et du pluriel dans les *Histoires* et les *Annales* », dans J. DANGEL et Cl. MOUSSY (éd.), *Les Structures de l'oralité en latin*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, p. 235-243. Pour une étude de l'emploi des premières personnes chez Salluste, cf. Ét. ÉVRARD, « L'émergence du narrateur principal dans l'œuvre de Salluste », dans R. POIGNAULT (éd.), *Présence de Salluste. Actes du Colloque, Université de Tours, 23 et 24 février 1996*, Tours, Centre de recherches A. Piganiol, 1997, p. 13-25 (= ID., *Stephania selecta. Recueil d'articles édités par J. Denooz et G. Purnelle*, Liège, C.I.P.L., 2002, p. 127-139).

Qu'en est-il exactement ? Un relevé des formes *dictum* chez l'ensemble des historiens dont les œuvres sont enregistrées au LASLA montre que les textes de Quinte-Curce rassemblent au total 23 occurrences sur les 50 attestées.



**Figure 5 : Graphique de distribution de la forme *dictum* dans le corpus des historiens latins du LASLA**

### 3. Autres exemples : les clichés de liaison

Les clichés de liaison étudiés par Chausserie-Laprée offrent des exemples bien répertoriés de motifs, dont ils illustrent à la fois les propriétés formelles et les fonctionnalités textuelles. Nous allons donc voir si la distribution des différentes formes sous lesquelles ils peuvent être instanciés corrobore notre idée que les variantes d'un motif peuvent soit caractériser en tant que telles un texte, soit être révélatrices de choix d'écriture plus généraux d'un auteur.

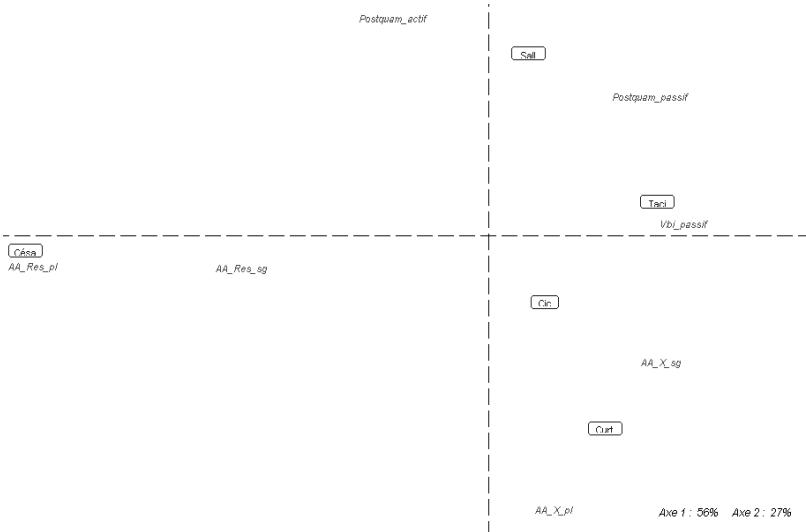
#### 3.1 Quibus rebus cognitis

L'un des clichés de liaison les plus typiques de l'écriture narrative est le motif *quibus rebus cognitis* « ayant appris ces choses », placé en tête de phrase et dont les principales variations s'organisent autour de :

- la possibilité d'avoir soit un ablatif absolu, soit une subordonnée conjonctive (*cum* + subjonctif, *ubi* + indicatif, *postquam* + indicatif) ;

- la récurrence forte du lemme *res* comme sujet de l'ablatif absolu, face à des formes plus dispersées dont le sujet est un substantif au signifié non générique (*cuius aduentu cognito* « ayant appris son arrivée »)<sup>26</sup> ;
- la variation lexicale sur le verbe (à côté de *cognosco*, largement dominant, on trouve aussi *animaduerto*, *comperio*, *intellego* et *audio*) ;
- l'alternance entre voix active et voix passive.

Selon les mêmes principes que précédemment, nous avons dénombré les occurrences de ces diverses formes du motif chez les auteurs du corpus d'étude et avons retenu celles dont la fréquence absolue était supérieure à 5 ; elles sont au nombre de 7, fournissant un total de 110 occurrences. La matrice des données numériques a été de nouveau soumise à une AFC dont voici la projection graphique :

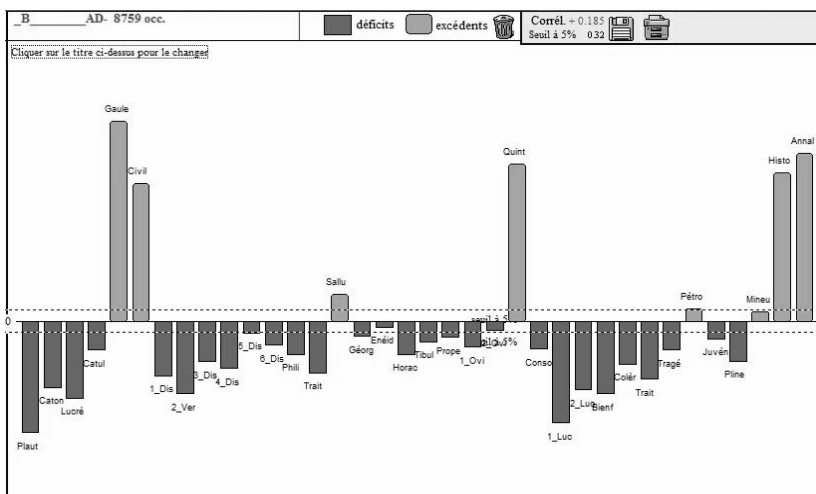


**Figure 6 : AFC (axes 1 et 2) montrant la distribution de sept variantes du motif *quibus rebus cognitis* chez cinq auteurs latins**

La principale opposition, le long de l'axe horizontal, sépare nettement César de tous les autres écrivains. Cette fois-ci le premier facteur d'analyse ne coïncide donc pas avec l'opposition benvenistienne discours / histoire, mais isole un auteur qui privilégie massivement les formes du motif à l'ablatif absolu ayant le lemme *res* pour sujet. Cette forte affinité est en har-

26. Trois occurrences chez César : *Gall.*, 3, 20 ; *Ciu.*, 1, 12 ; *Ciu.*, 3, 30.

monie avec les habitudes scripturales générales de César : comme tous les historiens (graphique de la figure 7), mais de manière nettement plus appuyée (graphique de la figure 8), César aime recourir à l’ablatif absolu ; par ailleurs, il affectionne le mot *res*, particulièrement sous ses formes d’ablatif certes, mais aussi de manière générale : ainsi ce lemme est-il en excédent significatif dans tous les livres de César (et dans ceux de Salluste) et en déficit systématique chez Quinte-Curce et chez Tacite.

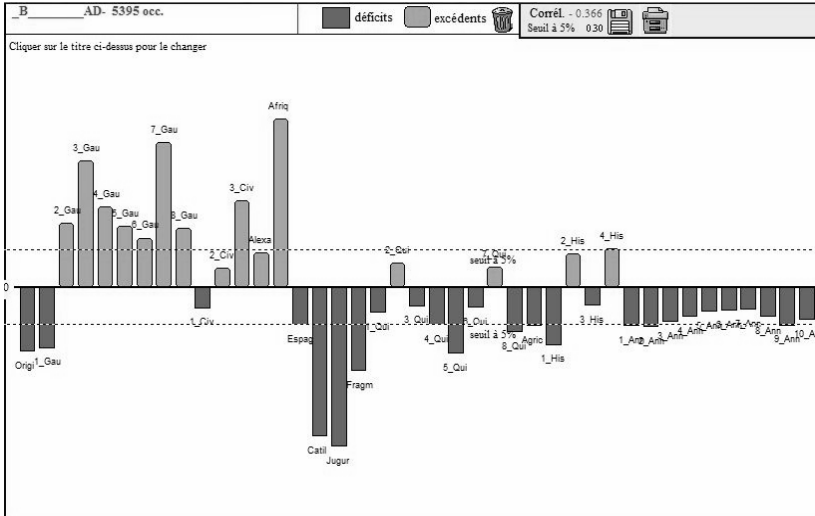


**Figure 7 : Graphique de distribution de l’ablatif absolu dans l’ensemble de la base latine du LASLA : tous les excédents significatifs sont chez les historiens**

Face à cet emploi très spécifique des variantes du motif *quibus rebus cognitis / qua re cognita* chez César – emploi qui est bien représentatif de choix plus généraux –, l’écriture des autres auteurs ne se différencie qu’au niveau du deuxième facteur d’analyse. Celui-ci, porté sur l’axe vertical du graphe, est largement conditionné par la variable *postquam* : celle-ci est absente des œuvres de Cicéron et Quinte-Curce, et très présente au contraire dans celle de Salluste. Il est à noter que ce choix de *postquam* pour le motif qui nous occupe est à la fois représentatif d’un choix d’écriture plus général de l’auteur et spécifique au motif. En effet, dans la variation possible entre ablatif absolu et subordonnée conjonctive temporelle, Salluste manifeste régulièrement une nette préférence pour les conjonctives : l’écart réduit



(+ 12, 58) est à cet égard tout à fait significatif<sup>27</sup>. Mais dans cette préférence pour les conjonctives, deux subordonnants occupent les premières places : *ubi* en premier (140 occurrences) et *postquam* en second (106 occurrences). Or, dans le motif, Salluste utilise 7 fois *postquam* pour une seule fois *ubi*. Il y a donc ici un choix spécifique au motif et fortement caractérisant, dont on retrouve bien la trace sur le deuxième axe de l'AFC.



**Figure 8 : Graphique de distribution de l'ablatif absolu dans le corpus des historiens latins du LASLA :**  
dans un corpus de référence purement historique,  
César offre les seuls excédents significatifs

Toujours sur l'axe 2, Quinte-Curce présente une affinité avec des ablatifs absolus au sujet autre que *res* ; en revanche il n'utilise jamais les formes du motif en *postquam* et *ubi*. Pourtant, dans les autres contextes, il utilise bien certaines conjonctions temporelles ; mais il utilise principalement *cum* et *ut*, et beaucoup moins volontiers *ubi* (écart réduit en déficit de 7, 44) et *postquam* (écart réduit en déficit de 5, 56) qui sont les conjonctions privilégiées du motif. La proximité sur le graphe entre Quinte-Curce et les ablatifs absolus sans *res* est donc plutôt une proximité par défaut.

27. Nous avons calculé cet écart par rapport à la distribution aléatoire théoriquement attendue, chez les quatre historiens, des ablatifs absolus d'un côté, des conjonctions *ut*, *ubi*, *postquam* et *cum* de l'autre.

Tacite, quant à lui, utilise des formes variées du motif, avec une majorité de formes en *ubi* + passif. Mais sa position sur l'axe 2 (très peu décalée dans la partie supérieure) n'autorise guère de commentaires. Il est probable que les différences entre les *Histoires* et les *Annales*, ici regroupées, neutralisent les éventuelles spécificités de chacune de ces œuvres. Mais chacune d'entre elles offre un nombre trop faible d'occurrences pour pouvoir être traitée séparément par les outils statistiques.

Notons enfin que l'usage du motif par Cicéron n'est en rien caractérisant ou révélateur d'une habitude d'écriture de cet auteur : Cicéron se retrouve au centre du graphe, sans attraction particulière et, de fait, le retour aux textes montre qu'il emploie toutes les formes du motif à l'exception de celles introduites par *postquam*.

### 3.2 *Eo cum uenisset*

*Eo cum uenisset* « lorsqu'il fut parvenu à cet endroit » est aussi, selon J.-P. Chausserie-Laprée<sup>28</sup>, un cliché de liaison typique de l'écriture césarienne ; mais contrairement au motif précédent, qui a eu une existence tout au long du développement de la prose narrative historique, ce motif *eo cum uenisset* a, lui, la caractéristique majeure de n'avoir connu qu'un devenir très limité. J.-P. Chausserie-Laprée en relève en effet 18 chez César (et 2 dans le livre 8 de la *Guerre des Gaules*, 4 dans la *Guerre d'Afrique*, 2 dans la *Guerre d'Alexandrie*), mais 1 occurrence seulement chez Salluste, 6 chez Cornélius Nepos, 11 chez Tite-Live et 2 chez Justin. Le schème type du motif pour J.-P. Chausserie-Laprée comprend un adverbe anaphorique répondant à la question *quo*, une conjonction de subordination temporelle et un verbe de mouvement, *uenio* ou *peruenio* (et, une fois – de manière exceptionnelle, *redeo*). Il ne décompte pas les formes dans lesquelles le complément de lieu n'est pas un anaphorique (par exemple *Sed posteaquam [...] ad Caesarem uenerunt, Gall.*, 5, 3) ; le choix des lemmes verbaux est très restreint. Sa définition est donc fort restrictive et ne lui permet peut-être pas d'appréhender toutes les variations possibles et les appropriations par les différents auteurs d'une forme ou d'une autre du motif. Peut-être ces restrictions sont-elles justifiées, mais leur justification n'est pas explicitée et, par voie de conséquence, la liste des exemples non retenus comparée à celle des exemples retenus n'est pas très cohérente : ainsi, parmi d'autres bizarreries, signalons la non prise en compte de :

[Ex. 3] *Sed Caesar, ubi ad eum uentum est, [...]* (Sall., *Cat.*, 50)

Mais César, quand on en arriva à lui, [...]

---

28. J.-P. CHAUSERIE-LAPRÉE, *op. cit.* (n. 3), p. 98-101.

[Ex. 4] *Deinde ubi proprius uentum est, [...]* (Sall., *Jug.*, 53)

Ensuite, quand on fut arrivé plus près, [...]

[Ex. 5] *In eum locum postquam demissus est, [...]* (Sall., *Cat.*, 55)

Après qu'on l'eut fait descendre en ce lieu, [...]

Dans le premier cas (ex. 3), on peut penser que le rejet est dû au sens figuré du verbe *uenire* : il s'agit d'un débat au sénat et on en arrive au moment où l'on demande à César son avis. Mais il y a quand même un jeu sur la forme du motif qu'il pouvait être intéressant de noter.

Dans l'exemple 4, le complément de lieu n'est pas, formellement, un anaphorique. Néanmoins, sémantiquement, le comparatif *proprius* ne peut s'interpréter que par rapport à un repère préalable, déjà situé.

Dans l'exemple 5, la *uariatio* sur le lexème verbal est peut-être à l'origine du rejet par J.-P. Chausserie-Laprée. Mais pourquoi refuser de prendre en compte *demitto* et accepter *redeo* ? Soit on conditionne strictement l'existence du motif à l'emploi de *uenio* ou d'un de ses composés, soit on accepte tous les verbes de mouvement.

De même encore, lorsque le complément de lieu est implicite, les choix de J.-P. Chausserie-Laprée sont fluctuants : *Quae ut uenerunt* (Justin) est retenu, *Qui ut uenit* (QC, 7, 7) n'est pas retenu. La question des limites à imposer à la forme du complément de lieu est d'ailleurs fort intéressante : son implication est une forme de *uariatio* prévue dans notre théorie des motifs : elle fait partie des règles de transformation qui sont parfaitement acceptables, tant sémantiquement que formellement<sup>29</sup>. En revanche, la présence d'un complément de lieu développé sous la forme d'un syntagme non explicitement anaphorique peut poser question : a-t-on encore affaire au motif à strictement parler dans la forme *Sed posteaquam [...]* *ad Caesarem uenerunt, [...]* (César, *Gall.*, 5, 3) mentionnée plus haut ? On pourrait être tenté de répondre par la négative, en estimant que, sous cette forme, la subordonnée ne remplit plus la fonction textuelle du motif (ligature forte dans la progression narrative). Mais, à y regarder de plus près, l'anaphore nécessaire à cette fonction peut très bien être exprimée par une chaîne référentielle, comme dans l'exemple 6 :

[Ex. 6] *In Numidiam proficiscitur [...]. Sed ubi in Africam uenit, [...]* (Sall., *Jug.*, 43, 5 - 44, 1).

Il part pour la Numidie [...]. Mais quand il fut arrivé en Afrique, [...]

29. Cf. D. LONGRÉE et S. MELLET, « Légitimité d'une unité textométrique : le motif », art. cité (n. 6) ; EID., « Le motif : une unité phraséologique englobante ? Étendre le champ de la phraséologie de la langue au discours », art. cité (n. 6), p. 65-79.

De même, dans l'exemple 7, la prolepse de *ad oppidum* signale explicitement que ce lieu était le thème déjà saillant du contexte antérieur :

[Ex. 7] *Qui ad oppidum cum uenissent, [...]* (Hisp., 22)

Et comme ils étaient arrivés à la place forte, [...]

Les conclusions de J.-P. Chausserie-Laprée reposent donc sur un travail très utile et plein d'intuitions extrêmement intéressantes, mais il gagne à être repris d'une part avec les outils modernes de traitement automatique des corpus qui permettent des relevés plus exhaustifs, d'autre part et surtout au sein d'un cadre théorique et méthodologique mieux défini : le modèle des motifs que nous avons développé peut fournir ce cadre.

En l'occurrence, au vu de la fonctionnalité textuelle du motif de type *eo cum uenisset*, nous jugeons préférable d'accepter toutes les variantes, quelle que soit la forme prise par le complément de lieu et quel que soit le lexème retenu pour le verbe de mouvement.

Ceci dit, il est clair que le schéma type retenu par J.-P. Chausserie-Laprée offre une forme tout à fait remarquable – et ce, à deux titres : d'une part un début de phrase en *Eo cum* ou *Quo cum* entraîne automatiquement, chez les historiens, un verbe de mouvement au subjonctif, le plus souvent *uenio* : nous avons donc là un figement du motif par cooccurrence conditionnelle ; d'autre part, toutes les occurrences de cette forme du motif se trouvent dans le corpus césarien : ce figement est donc hautement caractéristique de l'écriture de César<sup>30</sup>. La prédilection de cet auteur s'étend d'ailleurs de manière générale à la subordonnée en *cum* + subjonctif avec verbe de mouvement, qu'elle comprenne ou non un complément de lieu : en effet sur 43 occurrences de *cum [...]* *uenisset* dans le corpus des historiens du LASLA, 24 sont chez César et 17 chez ses épigones, 1 chez Salluste, 1 chez Tacite ; sur 15 occurrences de *cum [...]* *uenissent*, 10 sont chez César, 4 dans la *Guerre d'Espagne* et 1 chez Quinte-Curce ; sur 10 occurrences de *cum [...]* *uentum esset*, 5 sont chez César, 4 chez ses épigones et 1 chez Quinte-Curce. Les résultats sont aussi nets, quoique avec des effectifs plus faibles, avec le verbe *peruenio*<sup>31</sup> ; enfin, un sondage sur les verbes *conuenio*, *aduenio*, *eo*, *introeo*, *redeo*, *cedo*, *accedo*, *procedo*, *decedo*, *adgredior*, *egredior*, *progredior*, *adpropinquo*, *proficiscor*, *inrumpo* montre que leurs occurrences dans une subordonnée en *cum* + subjonctif se répar-

30. Nous avons dénombré 11 occurrences de *eo cum uenisset*, toutes chez César, et 5 de *quo cum uenisset*, dont 4 chez César et 1 dans la *Guerre d'Espagne* ; auxquelles s'ajoutent, toujours chez César, 1 occurrence de chacune des formes suivantes : *eo cum peruenisset*, *eo cum esset uentum*, *quo cum esset uentum*, *quo cum aduentaret*, *quo cum [...]* *introisset*.

31. On dénombre 4 *cum peruenisset* chez César et 1 dans la *Guerre d'Afrique* ; 1 seul *cum peruenissent* chez César.

tissent de la manière suivante : 26 chez César, 30 chez les épigones de César, 5 chez tous les autres historiens confondus. La forme du motif chez César n'est donc que le reflet d'une répartition très marquée qui fait des subordonnées en *cum* + verbe de mouvement au subjonctif une spécificité quasi exclusive du style césarien (largement imitée par ses continuateurs).

En comparaison, la répartition de *postquam* et de *ubi* est un peu plus diversifiée : en tête de phrase<sup>32</sup> et accompagnées d'un verbe de mouvement, ces conjonctions ont la répartition suivante :

	César	Epigones	Salluste	Quinte-Curce	Tacite
<i>Postquam</i> en tête de phrase + verbe de mouvement	4	8	12	0	2
<i>Ubi</i> en tête de phrase + verbe de mouvement	3	0	7	0	3

Néanmoins, on remarque que ces subordonnées – et donc, a fortiori les formes du motif qu'elles pourraient héberger – sont absentes de l'œuvre de Quinte-Curce, et plutôt rares dans celle de Tacite. À cet égard, J.-P. Chausserie-Laprée avait raison de pointer le peu de succès du motif après César. Ce fait peut être lié au développement des tournures paratactiques (*Superatis deinde omnibus Ocho et Oxo ad urbem Margianam peruenit. Circa eam VI oppidis condendis electa sedes est*, Quinte-Curce, 7, 10), ainsi qu'au recours aux structures de rupture où des imparfaits et plus-que-parfaits en principale, accompagnés éventuellement de *iam* ou de *iamque*, laissent attendre une proposition postposée en *cum*, *nisi* ou *donec* (*Iamque uentum haud procul mari [...] cum ortae apud Brigantias discordiae retraxere ducem [...]*, Tacite, *Ann.*, 12, 32).

Pour ce qui est de Salluste, les subordonnées temporelles sont plus nombreuses (voir paragraphe précédent) et, de même que le motif *quibus rebus cognitis* avait tendance à prendre des formes représentatives de la préférence de cet auteur pour les conjonctions *ubi* et *postquam*, de même le motif *eo cum uenisset* atteste aussi de cette préférence, et de manière exclusive cette fois (toutes les occurrences du motif relèvent de ces deux types

32. Il s'agit de la position soit en tête de phrase absolue, soit juste après un coordonnant, principalement *sed* et *deinde*.

conjonctionnels) : on observe donc ici une certaine stabilité dans la technique d'écriture. Par ailleurs, sur les 7 occurrences de *ubi* + verbe de mouvement, 4 se trouvent dans une séquence *Sed ubi* et 2 dans une séquence *Deinde ubi*, caractéristiques elles aussi du style de l'auteur (puisque sur 39 occurrences de *Sed ubi* dans le corpus des historiens du LASLA, 22 se rencontrent chez Salluste et 13 chez Tacite ; et semblablement, sur 12 *Deinde ubi* attestés dans ce même corpus d'historiens, 11 apparaissent chez Salluste et 1 chez Tacite). Une fois encore, la forme du motif est donc représentative d'un trait d'écriture plus général.

En ce qui concerne le lexème verbal, *Sed ubi* et *Deinde ubi* entraînent automatiquement l'utilisation de *uenio* ou *peruenio*, alors que dans les tournures en *postquam* la variété lexicale sur le verbe est beaucoup plus grande (*conuenere*, *missus est*, *demissus est*, *irrupere*, *decessere*). Si la tendance au figement est un indice du statut de motif dans l'écriture, alors le motif, après César, survit dans les formes répondant au schéma [*Sed / Deinde ubi* + complément de lieu + *uenio*]. Les tournures en *postquam*, à l'inverse, qui d'une part accueillent une variation lexicale très importante, en partie nuisible à la mémorisation et à la reconnaissance du motif, et d'autre part sont de moins en moins souvent positionnées en tête de phrase<sup>33</sup> – position indissociablement liée à la fonction textuelle du motif – perdent donc leur lien spécifique avec ce motif, comme avec le précédent, et sont de moins en moins spécialisées dans l'expression des transitions narratives stéréotypées. Plus généralement, notre impression est que le figement, dont J.-P. Chausserie-Laprée avait déjà souligné l'importance chez César et, même, l'existence des motifs étudiés ici, se dissolvent peu à peu au fil du temps – peut-être parce que le terme diachronique de notre corpus est représenté par Tacite, auteur réputé attentif à la *uariatio*.

### Conclusion

Ce parcours quantitatif à travers les emplois de trois motifs apporte la preuve que le motif est un élément fortement caractérisant de l'écriture d'un auteur. À ce titre, les motifs sont de très bons candidats pour les calculs de distance intertextuelle, comme le montrent les AFC des figures 1 et 6. Ce paramètre de différenciation et de regroupement des textes nous paraît parti-

---

33. Si l'on procède au calcul de l'écart entre la distribution observée des propositions en *postquam* en tête de phrase et la distribution aléatoire théoriquement attendue (sur la base du nombre total de propositions en *postquam*), on obtient les résultats suivants : César, + 3,62 ; Epigones, + 2,05 ; Salluste, + 1,84 ; Quinte-Curce, - 2,06 ; Tacite, - 3,38. On relève donc des excédents significatifs de *postquam* en tête de phrase dans le corpus césarien et des déficits chez Quinte-Curce et Tacite, l'évolution des écarts du plus grand au plus petit suivant ici l'ordre chronologique des œuvres.

culièrement intéressant dans la mesure où il sollicite une unité textuelle complexe, intégrant les dimensions lexicales, morphologiques, syntaxiques et sémantiques, là où la lexicométrie classique recourait le plus souvent à une seule dimension.

Au fil de l'étude, nous avons aussi mis en évidence que, le plus souvent, cette propriété caractérisante du motif était associée à une variante spécifique, propre à un auteur et révélatrice de tendances plus générales dans l'écriture de celui-ci. Toutes nos observations tendent à montrer que le motif révèle les préférences lexicales des auteurs (*demonstro* pour la référence intra-diégétique de César, souci de la *uariatio* lexicale chez Tacite), leurs choix morphosyntaxiques (passif impersonnel chez Quinte-Curce, *ubi* et *postquam* + indicatif de préférence à *cum* + subjonctif chez Salluste) et leurs associations préférentielles (*res* comme sujet de l'ablatif absolu chez César, *uenio* ou un composé de *uenio* après l'amorce *eo cum*, toujours chez César). Si donc les variantes de motifs sont caractérisantes et contribuent à construire des distances intertextuelles intéressantes, il faut avoir conscience que c'est aussi parce que les motifs sont la cristallisation de traits d'écriture généraux récurrents.

Dominique LONGRÉE  
Université de Liège, LASLA  
4000 Liège, Belgique  
Dominique.Longree@ulg.ac.be  
Sylvie MELLET  
Université Nice Sophia Antipolis  
CNRS, BCL, UMR 7320  
06300 Nice, France  
sylvie.mellet@unice.fr